

MENTORING DU DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES

OBJECTIF : piloter la conformité avec le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) au sein d'une TPE/PME.



Compétences développées

- Comprendre et mettre en œuvre les principes généraux du RGPD ;
- Rédiger une fiche de traitement ;
- Rédiger et déployer les mentions légales ;
- Connaître les spécificités de certains traitements ;
- Communiquer avec les sous-traitants ;
- Définir les exigences de sécurité ;
- Évaluer les risques.



Références

Guide d'hygiène informatique de l'ANSSI, règlement européen pour la protection des données personnelles.



Contenu

- Un diagnostic des compétences ;
- Une période d'accompagnement pour la maîtrise des actions de mise en conformité ;
- Un atelier Analyse des Risques.

Formation en présentiel

DURÉE : 2 jours

LANGUE : français

LIEU : dans nos locaux de Brest, Toulon et dans toute ville ou pays

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
Pratique personnalisée 100 %

ÉVALUATION : pratique

PRÉREQUIS : Être désigné comme Délégué à la Protection des Données ou référent dans son organisme. Connaître le fonctionnement de son organisme et de son système d'information.

HANDICAP : signaler lors de l'inscription

ATTESTATION : individuelle en français

PRIX : 700 € en inter-entreprise
1600 € en intra-entreprise

Taux de satisfaction : non calculé en 2022